



## Compte-rendu du comité de pilotage et du comité scientifique ICE

### Vendredi 6 avril 2018

### 9h30-17h30

Association des Sites Le Corbusier (ASLC)

Siège et secrétariat permanent : Mairie – 2 Place de la Mairie – F-70250 Ronchamp

Téléphone : +33 (0)3 84 63 53 51

Mail : [association@sites-le-corbusier.org](mailto:association@sites-le-corbusier.org)

Le vendredi 6 avril, une séance de travail du comité de pilotage (copil) et du comité scientifique a eu lieu de 9h30 à 17h30 à la Fondation Le Corbusier, située 8/10, square du Docteur Blanche à Paris.

#### Membres présents du copil :

Jean-Daniel Jeanneret, architecte basé à La Chaux-de-Fonds, membre individuel de l'ASLC et membre (trésorier) du Réseau Art Nouveau Network certifié « itinéraire culturel européen » en 2014

Marcus Nitschke, président de l'association des habitants de l'Unité d'habitation de Berlin

Cyril Zozor, gestionnaire de la Cité Frugès-Le Corbusier, Ville de Pessac

Pierre Mellinger, conseiller municipal Ville d'Eveux, trésorier de l'ASLC

Ronan Viaud, responsable du service patrimoine et mémoires, Ville de Rezé

Leslie Mozdzan, chargée de mission de l'ASLC

#### Membres présents du comité scientifique :

Bénédictine Gandini, architecte de la Fondation Le Corbusier

Anja Krämer, responsable du musée Weissenhof à Stuttgart

Edmond Charrière, président de l'Association Maison blanche à La Chaux-de-Fonds

#### Excusés :

Isabelle Durand-Meyer, service Culture de l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille

Benoît Cornu, 1<sup>er</sup> adjoint Ville de Ronchamp, président de l'ASLC

La matinée a débuté par un point entre le copil et le comité scientifique, en compagnie de Brigitte Bouvier, directrice de la Fondation Le Corbusier. Le compte-rendu de la dernière réunion du copil du 8 décembre 2017 a été relu en amont par les membres du copil.

*Le compte-rendu du 8 décembre 2017 a été validé par l'ensemble du copil.*

#### 1. Point entre le copil et le comité scientifique

Leslie Mozdzan rappelle ce que sont les itinéraires culturels européens : lancés par le Conseil de l'Europe en 1987, ils démontrent à travers le voyage dans l'espace et dans le temps que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue à une culture vivante commune. Ils mettent en œuvre les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe (droits de l'homme, démocratie culturelle etc.) et s'ancrent dans un large réseau international. Il existe à ce jour 31 itinéraires certifiés.

L'ASLC souhaite obtenir cette certification pour valoriser la dimension européenne existante (réseau transnational de membres), accéder à des contacts qualifiés (réseau européen de chercheurs et d'experts), pour la visibilité au niveau européen (bénéficiaire de la stratégie de communication du Conseil de l'Europe et de l'IEIC, de la représentation lors d'événements internationaux), pour les échanges et synergies avec d'autres itinéraires, pour les conseils et opportunités de financement.

Les travaux du copil ont été présentés à l'AG du 5 février à Corseaux, elle a validé la poursuite des travaux engagés. Les différentes actions communes réparties sur 4 années sont en cours



d'études/d'élaboration et ont été exposées au comité scientifique. Le copil a rappelé les objectifs et attentes du comité scientifique : chaque itinéraire doit disposer d'une instance de conseils sur les mesures de conservation, valorisation, recherches, chargée de valider le contenu scientifique des actions élaborées par le copil. La représentativité des trois pays minimum Allemagne, France et Suisse est assurée. Le dépôt est prévu avant le 30 septembre 2018 auprès de l'IEIC.

Brigitte Bouvier, directrice de la Fondation Le Corbusier, a assisté à cet échange et a rappelé le soutien de la Fondation Le Corbusier aux actions envisagées. Un courrier de soutien sera rédigé en ce sens pour appuyer le dossier de candidature.

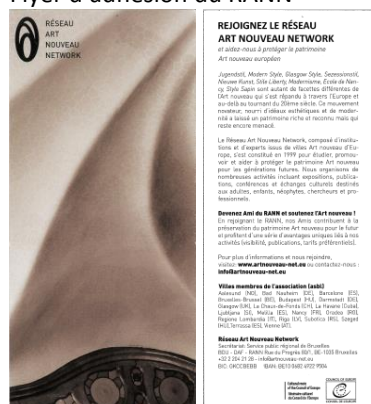
La Fondation Le Corbusier a également parlé de la Journée des propriétaires qui aura lieu le 4 juin à 10h, à l'occasion de la réouverture de l'appartement-atelier. Cette journée est dédiée aux propriétaires, représentants, associations et est ouverte aux partenaires. Le 5 juin sera ensuite consacré à l'ouverture de l'appartement-atelier au public.

## 2. Dépliant ASLC

Le dépliant comprenant des cartes postales a été repensé : le dépliant conçu par la graphiste de la Ville de Pessac est gardé tel quel, les photos au recto des cartes sont conservées (veiller à ce qu'elles soient toutes libres de droit), mais le verso est remplacé par de l'information (Cf. dépliant Atrium). Ce document institutionnel est destiné à être distribué gratuitement auprès de partenaires et potentiels adhérents, élus, associations, propriétaires etc. Il sera disponible en français, anglais et allemand, en une seule langue par document. Sur la couverture du dépliant, les photos des sites seront enlevées pour le rendre plus sobre. Une sollicitation officielle sera envoyée au service communication de la Ville de Pessac pour demander une mise à disposition sur ce travail et énoncer les attentes-objectifs. La graphiste pourra ensuite demander des devis aux imprimeurs. Les textes seront repris sur le site de la FLC, et pour les textes manquants, une demande de rédaction sera faite auprès de la FLC. Enfin, les textes écrits au dos des cartes seront envoyés aux sites pour relectures et éventuelles corrections. L'édition de cartes postales payantes ne doit pas être abandonnée, elle peut être reprise plus tard.

Pour le grand public, un flyer touristique facilement reproductibles en grande quantité par les sites sera créé. Le flyer d'adhésion et le flyer promotionnel du Réseau Art Nouveau Network (RANN) ont été pris en exemple (ci-dessous). Ce flyer permettra d'assurer la visibilité de l'itinéraire et du réseau auprès des touristes notamment.

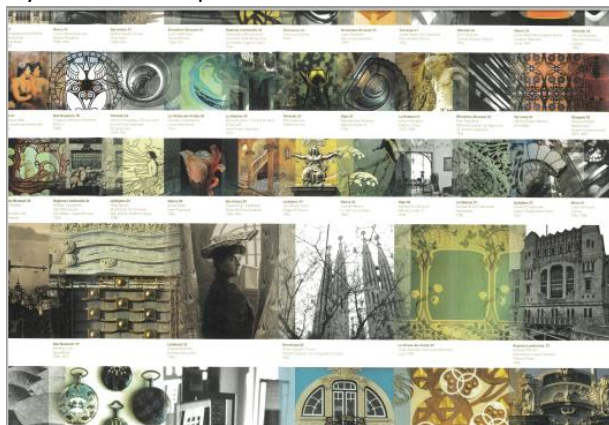
Flyer d'adhésion du RANN



Flyer promotionnel du RANN plié/déplié



Flyer du RANN déplié recto



Carte du flyer déplié verso



Un courrier sera adressé au directeur de la Culture de la Ville de Pessac, M. Richard Bettiga, pour que Cyril Zozor puisse poursuivre le travail commencé avec le service Communication de Pessac.

*Une lettre officielle de demande de mise à disposition au service Communication et au service Culture de la Ville de Pessac sera envoyée pour poursuivre le travail engagé sur le dépliant, le flyer et pour la mission de suivi du site web multiplateformes.*

### 3. Finalisation du formulaire de candidature

Le formulaire pré-rempli lors de la réunion du 8 décembre a été corrigé et complété aux points 4.7., 4.12., 4.14., 4.17., 5.2., 5.3., 5.4. Son contenu est constamment retravaillé et alimenté au fil des séances. Le comité scientifique fera également parvenir ses corrections au copil.

*Une nouvelle version du formulaire sera envoyée au copil après correction.*

### 4. Carnet de croquis

Quatre prestataires ont envoyé leur proposition tarifaire, un tableau comparatif détaillé des offres a été réalisé. Pour résumer : **Moleskine : 27 400 € pour 5000 ex.**

Clairefontaine : 10 000 € pour 3000 ex.

Leuchtturm1917 : 46 000 € pour 5000 ex.

**Editeur Call Me Edouard : entre 27 000 et 33 000 Fr. pour 5000 ex.**

Le copil décide de partir sur 5000 exemplaires, avec des croquis mis à la même échelle, noir et blanc. Bénédicte Gandini propose de faire un premier tri des croquis de Le Corbusier. L'ASLC devra demander un numéro de TVA intracommunautaire si elle choisit Moleskine (pour éviter de payer la TVA italienne de 22%). Les marques Clairefontaine et Luchtturm1917 sont écartées, la première ne correspondant pas aux attentes esthétiques et la seconde étant trop coûteuse.

Pour rappel, il a été décidé que l'ASLC se charge de régler la commande globale, et que les carnets sont ensuite revendus à prix coûtants aux sites en ajoutant le prix de livraison. Les carnets ne sont pas en dépôt mais payés entièrement à la commande par chaque site (vente ferme).

*Demander à Moleskine et Call Me Edouard d'affiner les devis : demander à Moleskine d'indiquer le tarif pour une couverture rigide et une répartition des croquis tout au long du carnet. Demander à*



*Call Me Edouard d'indiquer le coût de la partie graphisme et le suivi d'impression/fabrication.  
Le Président de l'ASLC doit faire la demande d'un numéro de TVA intracommunautaire qui sera utile pour l'import/export. Rajouter les villes dans la liste des revendeurs potentiels.*

#### 5. Cahier des charges du site web multiplateformes

Ce cahier des charges explique les besoins et les attentes du site web, qui sera un outil qui viendra compléter le site institutionnel existant. Une extension sous forme de carnet de voyage pourra être incluse à termes sur le site web. Pour rappel, l'idée de l'application, trop coûteuse, techniquement complexe et peu utilisée, est abandonnée par le copil pour privilégier la création d'un site internet mobile (web responsive) davantage en adéquation avec les pratiques actuelles.

Après différents échanges avec le webmaster de la Ville de Pessac, le cahier des charges peut être selon lui envoyé aux différents prestataires.

Une note qui décrit les attentes pour faire appel à une AMO pour le cahier des charges final du site web avait été écrite. L'ASLC ne fera finalement pas appel à cette AMO, mais une assistance via un informaticien d'une collectivité est nécessaire pour venir en appui à la relecture précise du cahier des charges, et pour aider à analyser les offres par la suite.

*Le cahier des charges sera envoyé à différents prestataires ciblés à la fin du mois d'avril.*

#### 6. Fiches actions et calendrier envisagé

Le Copil a relu les fiches actions qui seront annexées au formulaire de candidature :

**Fiche action n°1 : site web multiplateformes, support d'aide à l'organisation des voyages**

*2017 : première rédaction du cahier des charges > 2018 : appel d'offres au 1<sup>er</sup> trimestre, choix du prestataire avec l'aide d'un webmaster au 2<sup>ème</sup> trimestre, contenu alimenté au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres > 2019 : contenu alimenté au 1<sup>er</sup> trimestre et mise en ligne pour l'AG 2019.*

**Fiche action n°2 : extension du site internet avec une option carnet de voyage qui permet de garder une trace de son voyage**

*2019 : rédaction du cahier des charges au 2<sup>ème</sup> semestre > 2020 : appel d'offres au 1<sup>er</sup> trimestre.*

**Fiche action n°3 : dépliant institutionnel et flyer touristique grand public**

*2017 : contenu rédigé fin 2017 > 2018 : proposition de mise en page au 1<sup>er</sup> semestre, création/impression en 2<sup>ème</sup> semestre > 2019 : diffusion.*

**Fiche action n°4 : carnet de croquis avec insertion de croquis de Le Corbusier**

*2017 : maquette travaillée > 2018 : demande de devis au 1<sup>er</sup> trimestre, choix du prestataire au 3<sup>ème</sup> trimestre, conception au 4<sup>ème</sup> trimestre > 2019 : diffusion.*

**Fiche action n°5 : carnet de visite pour 2 tranches d'âge 5-8 ans et 9-14 ans**

*2018 : rédaction du cahier des charges et appel d'offres au 2<sup>ème</sup> semestre > 2019 : écriture du scénario au 1<sup>er</sup> semestre, production au 2<sup>ème</sup> semestre > 2020 : diffusion.*

**Fiche action n°6 : vignettes autocollantes à collectionner**

*2018 : rédaction du cahier des charges au 3<sup>ème</sup> trimestre, appel d'offres au 4<sup>ème</sup> trimestre > 2019 : conception et diffusion.*

Le détail de chaque action apparaît dans les fiches actions.

*La décision finale de mise en œuvre de ces actions appartient au Bureau.*



**En parallèle, le comité scientifique a travaillé sur les sujets suivants :**

**7. Travail sur l'identification des sites constitutifs de l'itinéraire**

Une liste des réalisations existantes de Le Corbusier (visibles de l'extérieur, visitables, non-ouverts) ainsi qu'une liste des sites uniquement visitables avaient été réalisées par le copil ; elles ont été retravaillées par le comité scientifique qui fera part de ses corrections.

Il y a deux niveaux de sites participant à l'itinéraire :

- Les sites réels de l'itinéraire, dont les structures adhèrent à l'ASLC et s'impliquent activement dans la démarche d'itinéraire
- Les sites partenaires et/ou en dehors de l'Europe qui sont simplement indiqués dans le périmètre de l'itinéraire

*Le comité scientifique fera parvenir les deux listes corrigées au copil.*

**8. Inventaire des sites influencés par Le Corbusier**

Pour rappel, Edmond Charrière avait suggéré d'élaborer un inventaire des sites influencés par Le Corbusier. Le copil avait validé le principe et un questionnaire avait été envoyé aux gestionnaires de sites. Le résultat de cet inventaire permettra d'agréments le contenu du site web multiplateformes.

*Le comité scientifique a étudié les premières propositions reçues et se chargera d'établir une liste.*

**Conclusions/conseils du comité scientifique :**

Edmond Charrière fait un retour des corrections et conseils du comité scientifique au copil :

- Après relecture du formulaire de candidature, il faut veiller à ne pas trop axer la thématique autour du Mouvement moderne qui est le thème du dossier UNESCO. Il s'agit de garder en tête que ce dossier est différent du dossier UNESCO, les itinéraires doivent faire découvrir Le Corbusier et non le Mouvement moderne. Il faut davantage valoriser l'Europe que le monde et l'international, montrer comment ses voyages à travers l'Europe ont influencé ses réalisations.
- Faire des voyages en Europe de Le Corbusier une métaphore de la Route Le Corbusier. Aborder le voyage comme formation de Le Corbusier, comme parcours initiatique. Ancrer l'itinéraire dans la tradition du voyage des architectes dès le 18<sup>ème</sup> siècle. Voyage touristique et formateur à l'image de ses voyages initiatiques. Démontrer le bénéfice formateur de ses voyages (Cf. « L'invention d'un architecte. Le voyage en Orient de Le Corbusier »).
- Rajouter des sites qui ont été influencés en-dehors des sites Le Corbusier dans d'autres pays. Edmond réécrira un texte pour préciser les attentes du questionnaire.
- Le copil explique les objectifs de diffusion du dépliant institutionnel et du flyer grand public. Les cartes postales du dépliant institutionnel sont remplacées par des cartes avec textes et photos.
- Pour le formulaire de candidature, il faut un rédacteur unique, que le style d'écriture soit uniforme.
- Il faudra rajouter les PV des réunions du copil en annexe du dossier de candidature.
- Le choix des croquis sera effectué par le comité scientifique.

**Conclusions de la réunion du copil:**

- Envoyer les documents de travail au format Word au comité scientifique
- Envoyer les documents de travail corrigés au copil : formulaire, fiches actions
- Ecrire un courrier officiel demandant la mise à disposition du service Culture et du service Communication de la Ville de Pessac (graphisme et web) pour la poursuite des travaux du dépliant et flyer et pour le suivi du site web multiplateformes



## 9. Autres points

\_Une lettre de demande de participation à l'itinéraire avait été envoyée début février à tous les gestionnaires des sites Le Corbusier adhérents et impliqués dans la démarche. Presque tous les sites et collectivités ont envoyé leur accord formel au projet. Seules les Villes de Boulogne-Billancourt, de Zurich et de Briey n'ont pas encore répondu.

\_Festvocal : l'association Festvocal a refait une proposition à l'ASLC pour faire des concerts sur les autres sites corbusiens en 2019. Malgré la qualité de ses créations artistiques, ce projet ne répond pas aux objectifs fixés pour obtenir la certification « itinéraire culturel européen ». Un fil conducteur a été défini et un programme d'actions soigneusement pensées sur plusieurs années a été élaboré. Pour l'association, la charge de travail et le financement de ces opérations communes sont et seront donc conséquents pour les années à venir. Les mails de Geneviève Dumas seront transférés au copil pour relecture et une réponse officielle sera faite en ce sens.

\_Validation du Bureau : une réunion du Bureau avec si possible le copil est indispensable pour valider les opérations : élaboration et financement des carnets de croquis, choix du prestataire pour le site web multiplateformes et lancement, dépliant institutionnel et flyer touristique. Un point à mettre à l'ordre du jour sera aussi de définir une logique d'adhésion à d'autres structures en lien avec Le Corbusier et le Mouvement moderne (DOCOMOMO, ICOMOS, Fédération française des itinéraires culturels, Fédération européenne des UH...).

\_Proposition de Saint-Etienne Tourisme d'une offre tarifaire entre les sites Le Corbusier : 1 entrée tarif plein achetée = 1 entrée tarif réduit dans les sites partenaires. Le temps a manqué pour creuser davantage sa mise en pratique. L'idée est bonne, mais au premier abord, il semble difficile de la mettre en place étant donné que chaque site fonctionne différemment (régie de recettes etc.), et que pour certains sites cette question doit passer par des délibérations.

\_Information sur l'invitation de l'Institut européen des itinéraires culturels à participer à la Training Academy (université d'été) du 12 au 15 juin à Yuste (Espagne). Une session spécialement dédiée aux itinéraires candidats aura lieu le 12 juin, il est important que l'ASLC soit présente, elle sera représentée par Leslie Mozdzan.

A 16h30 a eu lieu une rencontre avec Virginie Gadenne, nouvelle administratrice de la Villa Savoye, et Florence Xolin, secrétaire-adjointe du Bureau de l'ASLC. Une exposition à la Villa Savoye aura lieu à partir du 7 avril, *La villégiature : de la « maison de campagne » à la Villa Savoye à Poissy*.

Florence Xolin souhaite faire part aux membres du copil et du comité scientifique d'une proposition d'action tournée vers le jeune public. Un jeu de relais intitulé les « jeunes amis des sites Le Corbusier » pourrait être créé en suivant un règlement défini. Ce relais a pour but de favoriser la connaissance de l'architecte et de son œuvre auprès d'un public souvent éloigné et de développer davantage les relations entre les sites autour d'un thème commun. Ce relais s'appuierait sur un partenariat entre un site Le Corbusier et un organisme travaillant avec des jeunes mais aussi pourquoi pas des seniors (écoles, maisons de quartier, centres de loisirs, maisons de retraite, centre social, etc.). Une présentation sur supports libres (panneau, diaporama, vidéos, poèmes, pièces de théâtre etc.) serait créée par les personnes et les responsables des sites (qui veillent à l'exactitude scientifique des contenus) lors d'ateliers s'étendant sur plusieurs mois (trois mois maximum). La

présentation porterait chaque fois sur un thème différent de l'œuvre de Le Corbusier pour couvrir toutes ses facettes. Le relais consisterait ensuite à définir un thème pour l'atelier suivant. Le passage de relais pourrait ensuite avoir lieu où une délégation de personnes ayant participé sur un site se rendrait sur un autre site pour leur expliquer le jeu. Le résultat de l'ensemble de ces travaux pourrait faire l'objet d'une exposition itinérante qui pourrait tourner sur l'ensemble des sites.

Les membres du copil et du comité scientifique jugent cette proposition intéressante qui mérite d'être développée davantage car elle est compliquée à mettre en œuvre. Tous les sites ne pourront pas participer en raison des contraintes liées à la configuration du lieu. Il est aussi préférable d'avoir des professionnels et non des bénévoles pour animer ces ateliers, ce qui n'est pas toujours possible sur les sites. Il faut penser aussi à la difficulté de faire circuler les panneaux (conditionnement etc.).

Cette action correspondrait cependant aux attentes et objectifs fixés par le Conseil de l'Europe sur « l'appropriation du patrimoine par les jeunes Européens », il est important de cibler ce type de public. Le copil et le comité scientifique soulignent qu'elle serait difficile à mettre en place sur les sites de La Chaux-de-Fonds, Pessac, Berlin, Rezé par exemple où il n'y pas toujours la capacité d'établir les procédures.

Des thèmes possibles sont suggérés : la voiture, la fenêtre, la lumière, la couleur. Il faut éviter la thématique historique.

*Le copil suggère de faire dans un premier temps l'expérience sur deux sites proches géographiquement.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45. **Une prochaine réunion de travail du copil est prévue fin août pour étudier les offres de site web multiplateformes, finaliser les documents du dossier de candidature et faire le point avec le Bureau pour valider le budget des actions.**

**Le Président de l'Association  
des Sites Le Corbusier,**



**Benoît CORNU**  
**1<sup>er</sup> Adjoint, Ville de Ronchamp**

